



Le numérique au service des Girondins

COMITE SYNDICAL

REUNION DU 13 JUIN 2013

Date de la convocation : 28 mai 2013

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents : Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Jean-Luc GLEYZE (1^{er} Vice Président), Monsieur Christian MUR (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (2^{ème} Vice Président), Monsieur Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Benoît GHEYSENS (Titulaire), Monsieur Didier OCHOA (Titulaire), Monsieur Jean Michel JACQUELIN (Titulaire), Monsieur Jeannot PEISINO (Suppléant), Monsieur Martial MIGNET (Titulaire), Madame Chrystel COLMONT DIGNEAU (Suppléant), Monsieur Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Monsieur Philippe BOISSONEAU (Titulaire), Monsieur Jean Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Alain SEBRECHT (Titulaire), Monsieur Lionel PEZAT (Suppléant), Monsieur Marc VIGUIÉ (Titulaire), Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Laurent BELLOC (Titulaire), Monsieur Georges BERNARD (Titulaire), Monsieur Jean BUNGERT (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire).

DÉLIBÉRATION N°20130613_001

Modification du catalogue des prix de l'activité « services numériques »

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130613_001

Modification du catalogue des prix de l'activité « services numériques »

CONSIDERANT les statuts du syndicat permettant la mutualisation des services numériques.

CONSIDERANT l'obligation de valider le montant des participations facultatives des membres aux services proposés.

CONSIDERANT que les participations facultatives des services numériques des membres sont décomposées en deux parties :

- Une participation forfaitaire qui permet l'accès à une plateforme de services et/ou à des prestations de sécurisation des données.
- Une participation pour des prestations complémentaires non prévues dans le cadre des services proposés dans le cadre de l'adhésion.

Les participations sont modulées en fonction des items suivants :

- nombre d'agents,
- capacité de sécurisation des données nécessaires,
- notion de mutualisation territoriale.

Les prestations comprises dans les adhésions sont décrites dans l'annexe jointe.

La participation est souscrite par une Communauté de Communes ou d'agglomération pour elle-même et les communes membres en fonction des éléments du catalogue joint en annexe.

La participation est annuelle du 1er Janvier au 31 décembre de l'année. Toutes adhésions votées à compter du 1er Septembre seront effectives pour l'année suivante.

Le choix de participer à la mutualisation revient pour la Communauté de Communes ou d'agglomération à voter une délibération de participation qui se matérialisera par une convention type d'adhésion.

CONSIDERANT que la présente délibération vise à modifier la délibération N°20120217_005 fixant les participations de base au projet de mutualisation des services numériques :

- Modification des adhésions individuelles des communes:

Les montants des adhésions individuelles sont modifiés afin de tenir compte des ressources nécessaires à mettre à disposition des collectivités supérieures à 1 000 habitants.

- Ajustement des prestations complémentaires:

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130613_001

Modification du catalogue des prix de l'activité « services numériques »

Cet ajustement permet de :

- tenir compte de demandes nouvelles non prévues initialement (migration boîte mail et migration site web) ;
- répercuter l'augmentation des tarifs des certificats suite à la modification des normes de la réglementation générale de sécurité.

Les conditions d'adhésions pour les Communautés de Communes restent inchangées.

Dans ces conditions, je vous propose, Madame, Messieurs :

-D'APPROUVER la modification du catalogue des prix des services tel que visée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Pour expédition conforme,

La Présidente de séance

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

Annexe catalogue des prestations

Liste des prestations comprises dans chaque pack

Plateforme de services 2 000 € + 300 € par agents	
Pour les services ci-dessous, le périmètre des actions de Gironde Numérique consiste au paramétrage au démarrage de la collectivité et de ses utilisateurs, à leur formation et à l'assistance fonctionnelle.	
Plateforme des marchés publics	+ Création compte BOAMP
Tiers de Télétransmissions Actes	+ Mise à disposition des documents types
Tiers de télétransmission Hélios	
Mails sécurisés	Importation des élus de la collectivités
Identité électronique (certificat)	Commande et remise du certificat dans votre collectivité. 2 certificats maximum par adhérent
Pour les services ci-dessous, il est nécessaire de disposer de ressources internes à la collectivité pour définir les processus nécessaires au fonctionnement	
Gestion électronique des délibérations	+ Mise à disposition de documents types
Parapheur électronique	
Gestion électronique des congés	
Outils collaboratifs (agenda, annuaire partagé, gestion ressources, gestion de fichiers, ...)	
Plateforme d'échange de fichiers volumineux	Usage sans restriction
Diagnostic Gestion de projet Administration et maintenance des services hébergés	
Informations :newsletter, extranet services, participation à des groupes projet en vu de piloter les axes de développement des catalogues de prestations.	

Sécurisation des données 5 000 € + 500 € par 100Go	
Gestion nom de domaine	1 nom de domaine .fr
Espace de sécurisation des données publiques	Volumétrie choisie dans l'adhésion
Monitoring de la sauvegarde externalisée	
Correspondant Informatique et Libertés	Gestion de projet et accompagnement pour la mise en place, réunion d'information à la direction et aux utilisateurs
Matériel de sécurisation des données	1 Nas (serveurs de fichiers)
Registre CNIL	
Hébergement applicatif (sous réserve technique)	Les licences nécessaires au fonctionnement et les maintenances applicatives ne sont pas comprises.
LDAP	
Services de Mails	Hors migrations de l'historique
Plateforme de gestion des mails	
Diagnostic Administration et maintenance du datacenter et du matériel fourni pour la sécurisation de vos données.	

Système d'information tous compris qui reprend l'intégralité des 2 packs

50 agents maximum	CDC	CDC + 3 communes (*)	CDC + 5 communes (*)	CDC + 10 communes (*)
100 Go max	4 500	6 000	7 500	10 000
250 Go max	5 500	7 500	10 000	12 500
500 Go max	7 500	10 000	12 500	15 000
1 To max	10 000	12 500	15 000	17 500

(*) les communes inférieures à 500 habitants ne seront pas comptabilisées.

Participation individuelle des communes facturée à la CDC						
Nombre d'habitants	< 100	<1 000	< 3 500	<10 000	< 20 000	< 100 000
Coût annuel du 1er Janvier au 31 décembre	350	500	1200	2 500	4 000	20 000

Il est possible de bénéficier de prestations complémentaires.

Elles seront dans ce cas là facturées à la communauté de communes ou d'agglomération dans les conditions spécifiées ci-après :

	Unité	Coût
Formation à la demande	½ journée	300
	journée	500

	Unité		Coût
Ressources humaines	Intervention administrateur système	½ Journée	600
		Journée	1 000
	Gestion de projet	½ journée	450
		journée	800
	Développements spécifiques	½ journée	250
		journée	500

Identité électronique : Certificat	Unité	Coût	renouvellement
	1 (valable 3 ans)	220	54€ / an

gestion de la collectivité par GN	< 10 personnes	< 25 personnes	< 50 personnes	< 100 personnes
Gestion de congés	30€/an	45€/an	75€/an	150€/an
Outils collaboratifs	70€/an	110€/an	180€/an	350€/an
Mails sécurisés	30€/an	45€/an	75€/an	150€/an

La gestion consiste en la mise à jour des données utilisateurs et des process de la collectivité.

Migration boîte mail	Unité	Coût
	1 Boîte aux lettres	75

Migration Site web	Unité	Coût
	½ journée	400
	journée	750

Les coûts sont toutes taxes comprises et comprennent toutes les charges.